

Réf: Dossier 405328

Avis de constitution

SOCIETE « BERMOLAME SECURITE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LUBAFRIQUE  
NON LOIN DU MARCHÉ DE LUBAFRIQUE., Lot 164, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BERMOLAME SECURITE »

Objet : - GARDIENNAGE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LUBAFRIQUE  
NON LOIN DU MARCHÉ DE LUBAFRIQUE., Lot 164, Ilot 12

Dirigeant(s) M BERTHE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04458 du 16/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24433/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

